

**Mairie de MIZOËN**  
**Compte-rendu de la réunion du CCAS**  
**Lundi 5 décembre 2016**

Le conseil d'administration du CCAS de MIZOEN s'est réuni le lundi 5 décembre 2016 sous la Présidence de Bernard MICHEL maire de la commune de Mizoën, Président du CCAS.

**Présents :**

**Elus locaux**

Gilbert MICHEL, Roger GIRAUD, Delphine MIALON,

**Personnes qualifiées nommées par le Maire :**

Maëlle BONNARD, Céline HEBERT-PERCEVAL,

**Absents :**

**Elus locaux**

Florence GONON (excusée), Hugues BEAUME

**Personnes qualifiées nommées par le Maire :**

Colette VENERA, Michèle JOUANNY (excusée, pouvoir à Gilbert MICHEL)

**APPROBATION DU CR DU 5 DECEMBRE 2016**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

**SUBVENTIONS 2016**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale décide, à l'unanimité, d'accorder les subventions suivantes :

	<b>SUBVENTION</b>
<b>ADMR Haut Oisans</b>	350,00
<b>Cantorissium</b>	70,00
<b>Chorale "Les Cimes"</b>	100,00
<b>Comité des cloches de Mizoën</b>	100,00
<b>Coopérative Ecole Maternelle Mizoën</b>	360,00
<b>Coopérative Ecole élémentaire Freney</b>	360,00
<b>Croix Rouge française</b>	150,00
<b>Judo Club Les 2 Alpes</b>	60,00
<b>Les restaurants du cœur</b>	100,00
<b>Maison des jeunes de l'Oisans</b>	200,00
<b>Sapeurs Pompiers Bourg d'Oisans</b>	100,00
<b>Sapeurs Pompiers Les deux Alpes</b>	100,00
<b>Sauvegarde coutumes et tradition Oisans</b>	90,00
<b>Secours populaire français</b>	100,00
<b>Vivre Aujourd'hui Maison de retraite Bourg d'Oisans</b>	100,00
	<b>2 340,00</b>

## DECISION MODIFICATIVE

A l'unanimité le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale décide de modifier certains articles du budget ;

- Dépense de fonctionnement : article 6232 + 700 Euros
- Recettes de fonctionnement : article 7788 + 700 Euros

## LE POINT SUR LES ANIMATIONS

Passées/à venir

- La projection du film pour enfants « de la neige pour Noël » a eu lieu le 29 novembre 2015. La séance ouverte à tous et gratuite s'est terminée par un goûter.
- Vif succès de la soirée soupe de Mizoën qui a eu lieu le 23 janvier 2016.
- Projection du film « Le chant de la mer » le 28 février 2016, suivi d'un goûter.
- Dans le cadre des spectacles décentralisés de la MC2, les musiciens du Louvre se sont produits sur notre commune le jeudi 7 avril 2016 à 20 heures (église de Mizoën).
- Séance " astronomie " pour adultes et enfants les 26 et 27 mai 2016 par l'intermédiaire de l'école, grâce à un planétarium.
- Une séance de conte pour enfant, « les contes de GIONO » d'une durée d'une heure, a eu lieu le samedi 1<sup>er</sup> octobre 2016.

- Séance cinéma le dimanche 27 novembre 2016, à 14h, à la salle polyvalente de Mizoën. La projection du film « le monde d'Arlo » a été suivie d'un goûter.
- Spectacle avec la compagnie « La Belle Etoile » le mercredi 21 décembre 2016, à 19h, à la salle polyvalente de Mizoën. Entrée gratuite. Il est rappelé que les enfants doivent être accompagnés par leurs parents.
- Dimanche 26 février 2017, une animation aura lieu pour le Mardi Gras. Les modalités pratiques sont à définir.
- Soirée « soupe prévue le 21 janvier 2017.

## DIVERS

### MJO DE BOURG D'OISANS :

Bernard MICHEL fait part de la situation financière délicate de la MJO de Bourg d'Oisans suite à une baisse de la subvention accordée par la commune de Bourg d'Oisans. Il convient de souligner que 60% des adhérents sont de Bourg d'Oisans et 40% pour le reste du territoire. Une solution acceptable pour tous doit être recherchée.

Il précise que 2 enfants de Mizoën bénéficient des prestations de la MJO.

Le CCAS décide de répondre favorablement à la demande de la MJO et de lui allouer une subvention de 200 Euros (100 Euros par enfant).

### COMITE DES FETES

Les membres du Conseil d'administration souhaitent que soit menée une réflexion en vue de la création d'un comité des fêtes.